

**BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT
FONDS AFRICAIN DE DÉVELOPPEMENT**



GUINEE

**NOTE DE DIALOGUE
2004 - 2005**

**DÉPARTEMENT PAR PAYS
RÉGION OUEST**

JANVIER 2005

TABLE DES MATIERES

EQUIVALENCES MONETAIRES.....	
EXERCICE BUDGETAIRE	
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	
I. INTRODUCTION.....	1
II. EVOLUTION POLITIQUE ET ECONOMIQUE RECENTE	1
2.1 Situation politique et Etat de la gouvernance.....	1
2.2 Contexte macro-économique.....	2
2.3 Climat des affaires dans le secteur privé.....	4
2.4 Dette publique et situation des arriérés	5
III. PROGRAMME DE REDUCTION DE LA PAUVRETE.....	5
3.1 Stratégie de réduction de la pauvreté (SRP).....	5
3.2 Evaluation de la stratégie de réduction de la pauvreté.....	6
3.3 Principaux résultats de la mise en oeuvre de la SRP	6
IV. DIALOGUE AVEC LA COMMUNAUTE DES BAILLEURS DE FONDS.....	8
4.1 Dialogue avec les bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux.....	8
4.2 Dialogue avec les Institutions de Bretton Woods	8
V. STRATEGIE D'ASSISTANCE DU GROUPE DE LA BANQUE	9
5.1 Gestion du portefeuille du Groupe de la Banque	9
5.2 Stratégie et Instruments de renforcement du dialogue de politique économique	9
VI. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS.....	10
6.1 Conclusions.....	10
6.2 Recommandation	11

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE I	: Principaux indicateurs macro-économiques
ANNEXE II	: Comptes nationaux
ANNEXE III	: Tableau des opérations financières du Gouvernement
ANNEXE IV	: Balance des paiements
ANNEXE V	: Résumé des opérations du Groupe de la Banque
ANNEXE VI	: Indicateurs socio-économiques comparatifs

EQUIVALENCES MONETAIRES

(Janvier 2005)

Unité monétaire = le franc guinéen (GNF)

1 UC = 2941,76GNF

1 UC = 1,53301 US \$

1 UC = 1,14016 Euro

EXERCICE BUDGETAIRE

1er janvier – 31 décembre

SIGLES ET ABREVIATIONS

AFD	Agence française de développement
BAD	Banque africaine de développement
BTP	Bâtiment et travaux publics
CAE	Centre d'appui aux exportations
CDMT	Cadre de dépense à moyen terme
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CNCL	Comité national de lutte contre la corruption et la moralisation des activités économiques et financières
CNSS	Caisse nationale de sécurité sociale
DSP	Document de stratégie par pays
DSRP	Document de stratégie de réduction de la pauvreté
SRP	Stratégie de réduction de la pauvreté
DTS	Droits de tirage spéciaux
EU	Etats-Unis
FAD	Fonds africain de développement
FMI	Fonds monétaire international
FRPC	Facilité de réduction de la pauvreté et la croissance
FSN	Fonds spécial du Nigeria
GNF	Franc guinéen
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
ONG	Organisation non gouvernementale
PAS	Programme d'ajustement structurel
PIB	Produit intérieur brut
PME/PMI	Petite et moyenne entreprise/Petite et moyenne industrie
PNRCG	Programme national de renforcement des capacités et de gouvernance
PPTE	Pays pauvres très endettés
SRP	Stratégie de Réduction de la pauvreté
TBS	Taux brut de scolarisation
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UC	Unité de compte du Groupe de la Banque
UE	Union européenne
VAN	Valeur actualisée nette
VIH/SIDA	Virus de l'immunodéficience humaine/Syndrome immunodéficitaire acquis

I. INTRODUCTION

1.1 La présente note de dialogue a pour objet d'informer les Conseils sur : i) l'évolution récente de la situation économique et sociale en République de Guinée ; et ii) l'état des arriérés de paiement du pays envers le Groupe de la Banque. Elle propose, en outre, une démarche de renforcement du dialogue avec le Gouvernement pour relancer les interventions du Groupe de la Banque dans le pays.

1.2 La préparation de cette note a bénéficié des résultats de deux missions conjointes¹ de dialogue avec le Gouvernement qui ont séjourné respectivement, du 12 au 26 mai 2004 et du 12 au 19 décembre 2004, à Conakry, dans le cadre des efforts de la Communauté des bailleurs de fonds visant à relancer la mise en œuvre des réformes, après la suspension, en décembre 2002, de la FRPC du FMI. Les missions de mai et décembre 2004 n'ont pas été concluantes en raison de l'insuffisante volonté des autorités à s'engager sur la mise en place, dans le cadre d'un programme intérimaire, de mesures destinées à mettre fin aux dérapages des dépenses non-prioritaires, lutter contre l'inflation et mettre fin à la dépréciation continue du franc guinéen.

1.3 Outre cette introduction, la note s'articule autour des chapitres suivants : (II) l'évolution économique récente et les réformes structurelles et ; (III) la situation de la pauvreté ; (IV) le dialogue avec la communauté des bailleurs de fonds ; (V) la stratégie d'intervention du Groupe de la Banque ; (VI) le renforcement du dialogue avec le Gouvernement; et (VI) les conclusions et recommandations.

II. EVOLUTION POLITIQUE ET ECONOMIQUE RECENTE

2.1 Situation politique et Etat de la gouvernance

2.1.1 **Situation politique** : Depuis 1998, l'environnement politique est marqué par une tension persistante entre le pouvoir exécutif et l'opposition sur fond d'instabilité sous-régionale. Les protestations des arrestations de représentants de l'opposition politique au régime en place, l'organisation en novembre 2001 d'un référendum qui a modifié la Constitution, notamment les dispositions qui limitaient à deux le nombre de mandats présidentiels et les multiples reports des élections législatives qui n'ont permis de renouveler l'Assemblée Nationale qu'en juillet 2002, ont contribué à maintenir cette tension. Le renouvellement, en décembre 2003, du mandat du Président de la République n'a pas favorisé l'ouverture d'un dialogue nécessaire entre le Pouvoir exécutif et l'opposition. La forte dégradation des conditions de vie des couches les plus vulnérables de la population, notamment les chômeurs et les jeunes, a entraîné, en juillet 2004, des pillages de denrées vivrières de première nécessité (riz) à Conakry et des actes de vandalisme dans d'autres localités du pays ainsi que de violentes manifestations en novembre 2004 pour protester contre l'augmentation des tarifs de l'électricité, ce qui a accru les clivages au sein de la classe politique guinéenne et rendu davantage difficile l'adoption, par le Gouvernement, de mesures d'assainissement des finances publiques et de redressement de l'économie. En décembre 2004, le contexte politique est entré dans une dynamique encourageante avec la nomination d'un Premier ministre en remplacement de celui démissionnaire en avril 2004. Cette nomination apparaît comme un signal positif dans la nécessaire coordination de l'action gouvernementale.

2.1.2 **Etat de la gouvernance** : Les faiblesses en matière de gouvernance et la corruption très perceptible dans le système administratif, judiciaire et politique, ont augmenté les coûts de transaction des opérateurs économiques et ont exacerbé les risques encourus par les investisseurs privés, ce qui constitue un frein important à la croissance économique en Guinée. Conscient de l'impact négatif sur la promotion du secteur privé et le développement durable du pays, le Gouvernement s'était engagé à partir de 2000 à lutter contre la corruption d'une part, et d'autre part, à favoriser la responsabilisation des collectivités locales et des populations à la mise en oeuvre de certaines actions de développement. Dans ce cadre, il a créé le Comité National de lutte contre la corruption et de moralisation des activités économique et financière (CNLC). Le comité relevait directement du Président de la République et était constitué de membres provenant de différents acteurs nationaux du développement guinéen :

¹ Les missions étaient dirigées par le FMI et comprenaient la Banque mondiale et la BAD.

Parlementaires représentant les principaux courants politiques du pays, magistrats, avocats, forces de l'ordre, fonctionnaires de l'Etat, société civile et syndicats. La composition originale des membres du CNLC et le soutien dont il bénéficiait de la part de certains bailleurs de fonds, avaient conféré un certain crédit aux efforts de lutte contre la corruption qu'il déployait. Par ailleurs, Le système juridique et judiciaire est caractérisé par son absence d'indépendance vis-à-vis du pouvoir exécutif, la corruption de ses membres, le manque de transparence dans ses décisions, ainsi que les dysfonctionnements résultant de conditions de travail très difficiles : manque de locaux adéquats et insuffisance des moyens matériels, notamment. Le pays dispose d'une presse relativement libre. Toutefois, la libéralisation des ondes n'est pas encore effective. Par ailleurs, les droits de l'homme, les droits des travailleurs et des populations vulnérables, en particulier les droits des enfants et des femmes ne sont pas toujours respectés. Bien que l'excision de la petite fille connaisse depuis 2 ans un certain recul dans les grandes villes, grâce aux efforts déployés par les associations féminines, cette pratique continue d'être observée dans les villages.

2.1.3 La lutte contre la corruption avait commencé à produire des résultats encourageants (identification de quelques cas de malversations et de détournements de deniers publics pour lesquels des sanctions administratives ont été prises et des poursuites judiciaires engagées contre certains de leurs auteurs), grâce aux actions menées par le CNLC, notamment : i) l'adoption en 2002 de son plan d'actions ; ii) la préparation et l'exécution en 2002 d'audits de différentes entreprises publiques et iii) la préparation et le suivi en 2003 de l'exécution de l'enquête sociologique sur la corruption financée par la Banque mondiale et l'USAID. En dépit de ces progrès et contre toute attente, le Gouvernement a décidé, en avril 2004, de supprimer le CNLC et de transférer ses prérogatives à une structure administrative du Ministère à la Présidence chargé du Contrôle Economique et Financier. Depuis mai 2004, l'Agence Nationale de Lutte contre la Corruption et de Moralisation des Activités Economiques (ANLC) remplace le CNLC. Le rôle d'organe consultatif dont jouit l'ANLC pourrait affecter la crédibilité de l'action des autorités en matière de lutte contre la corruption, ce qui risque de renforcer la méfiance du secteur privé et constituer un obstacle à l'augmentation de l'investissement privé dans le pays.

2.2 Contexte macro-économique

2.2.1 En mai 2001, le Gouvernement et le FMI avaient conclu un programme de réformes 2001-2004 qui s'inscrivait dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté (SRP). Ce programme qui a bénéficié de l'appui d'une FRPC du FMI, a été également soutenu par des aides budgétaires de la Banque mondiale, du FAD, de l'Union européenne et d'autres partenaires bilatéraux ainsi que d'allègements de la dette, au titre de l'Initiative des pays pauvres très endettés (IPPTE).

2.2.2 Les principaux objectifs quantitatifs du programme opérationnel découlant de la SRP sont : i) la réalisation d'une croissance réelle du PIB de 5,2% par an sur la période 2001-2004 ; et ii) l'accroissement du taux d'investissement de 21,9% en 2001 à 25% en 2006, grâce à l'investissement privé. Sur le plan social, il était attendu de la mise en oeuvre du programme, une amélioration sensible de l'offre et de la qualité des services sociaux de base (éducation, santé, services des transports, encadrement des activités rurales etc.), en particulier en milieu rural où vit et exerce ses activités principalement agricoles et d'élevage, 70% de la population guinéenne.

2.2.3 Les résultats des 3 premières revues de la mise en œuvre de la SRP se sont révélés globalement satisfaisants. Toutefois, la quatrième revue de novembre 2002 a révélé des dérapages importants des dépenses non-prioritaires, notamment de souveraineté et de sécurité, ce qui a accru le déséquilibre budgétaire et ravivé la vulnérabilité des finances publiques. Ce relâchement de la politique budgétaire a entraîné la suspension, en décembre 2002, par le FMI, du programme de réformes en cours, ce qui a provoqué le gel ou le non-renouvellement par les partenaires extérieurs de leur assistance budgétaire à la Guinée et la suspension des allègements de dettes attendus du FMI, de la BAD et du FAD dans le cadre du PPTE, à l'exception de ceux de la Banque mondiale. Il en est résulté une détérioration de la situation économique et sociale, un recul de certains acquis en matière de bonne gouvernance et

l'intensification des clivages politiques entre le pouvoir exécutif et l'opposition. L'aggravation des difficultés des finances publiques avait, en outre, provoqué la suspension entre février et novembre 2004 de l'assistance du Groupe de la Banque à la Guinée, en raison de l'accumulation d'arriérés de remboursement de sa dette envers la BAD, le FAD et le FSN. Toutefois, ces arriérés ont été apurés le 3 décembre 2004, ce qui a entraîné la levée des sanctions.

2.2.4 Croissance économique : Le PIB réel a enregistré au cours de la période 2000-2004 une progression annuelle moyenne de 2,7%. Ce résultat modeste contraste avec les riches potentialités de la Guinée résulte : (i) de la chute des cours des produits miniers, notamment de la bauxite; (ii) du gel par différents partenaires extérieurs de leur assistance au pays, en raison des résultats insuffisants enregistrés en 1999, au titre de la mise en œuvre du programme 1998-2000 et de la suspension en décembre 2002 de l'exécution de celui couvrant la période 2001-2003 ; (iii) de la contraction de la valeur ajoutée agricole, en raison des incursions rebelles en 2000 ; (iv) des fréquentes coupures d'eau et d'électricité ainsi que des difficultés d'approvisionnement du pays en matériaux de construction en 2003 ; et (v) de la baisse des investissements (9,9% du PIB en 2003 contre 22,0% en 2000) subséquentes des incertitudes qui ont précédé l'élection présidentielle de décembre 2003.

2.2.5 Finances Publiques : Le contexte de la politique budgétaire a été particulièrement difficile, avec des moins-values sur la contribution des sociétés minières, le maintien d'un niveau élevé des exonérations douanières, un faible niveau de recettes fiscales, l'absence de concours budgétaires extérieurs, et des dépenses non prévues dans le domaine de la défense et de la sécurité. Les recettes ont atteint 10,9% du PIB, les dépenses courantes se situant à 10,1% du PIB et les dépenses en capital à 5,4% du PIB, alors que la part des secteurs prioritaires dans la LFR 2004 s'établit à 37,2% et se situe toujours en deçà de l'objectif de 40% décliné dans la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP). Les mesures de réduction de 50% des dépenses non prioritaires pour lesquelles le Gouvernement s'était engagées en mai 2004 n'ont pas été exécutées de façon satisfaisante. Les dépenses extrabudgétaires à régulariser continuent de peser sur les finances publiques et concernent beaucoup plus des dépenses de souveraineté et de défense nationale. Malgré les décisions prises à travers la Loi de Finances Rectificative (LFR 2004) adoptée en novembre 2004 en vue d'ajuster les dépenses et accroître les allocations aux secteurs prioritaires (éducation, santé, développement rural etc...) eu égard aux recettes effectivement attendues de l'Etat, l'exécution budgétaire n'a su faire preuve de la rigueur nécessaire pour éviter un dérapage du déficit budgétaire, qui s'est élevé, hors dons, à 4,7% du PIB. Toutefois, comparé aux années précédentes, ce déficit s'est légèrement amélioré. En effet, il se situait respectivement à 6,2% et 7,2% du PIB en 2002 et 2003.

2.2.6 Monnaie, crédit et inflation : Au cours de la période 2000-2003, la masse monétaire a enregistré une augmentation annuelle moyenne de 23,1%, avec cependant une pointe de 35,3% en 2003, par suite de la forte demande de crédit par l'Etat pour pallier l'absence de concours financiers extérieurs. Les avoirs extérieurs nets ont diminué de 15% et 62 % en 2002 et 2003 pour ne représenter plus que 1,5 mois d'importation à fin 2003 contre 2,3 et 3,1 mois en 2002 et 1998 respectivement. Dans le même temps, le franc guinéen s'est déprécié en passant de 1232,8 GNF pour un dollar en 1997 à 1950 GNF pour un dollar en 2003, soit une dépréciation de plus de 60% en 4 ans. Par ailleurs, l'inflation a été ramenée de 6,8% en 2000 à 3% en 2002. Enfin, en 2004, le recours au financement monétaire du déficit budgétaire s'est traduit par une poussée inflationniste qui s'est élevée à 27,4% en glissement annuel au mois de novembre contre des prévisions de 14,3%, tandis que l'écart entre le taux de change officiel et celui du marché parallèle qui oscillait d'ordinaire autour de 2%, fluctue maintenant autour de 20%.

2.2.7 Balance des paiements : Les exportations guinéennes sont composées de matières premières variées, notamment de produits agricoles (café, coton), de ressources halieutiques (poisson) et de produits miniers (bauxite, alumine, diamant et or). Toutefois, entre 2000 et 2003, les seuls produits miniers ont représenté en moyenne 85% des exportations dont plus de 60% de bauxite et d'alumine. Les exportations ont progressé de 8,4% en 2001, mais ont régressé de 2,6% en moyenne sur la période 2002-2003, en raison de la baisse des prix moyens de la bauxite, de l'alumine, du diamant et de l'or artisanal sur le marché international. Parallèlement, le niveau des importations est resté constant entre

2000 et 2001, mais celles-ci ont progressé de plus de 6% en 2002, en raison essentiellement de l'accroissement du coût des importations de produits pétroliers avant de chuter à -3%, en 2003 à cause de la baisse de l'activité économique et des réserves en devises, du gel des aides budgétaires et du contexte politique incertain qui prévalait avant les élections présidentielles. Le déficit du compte courant, transferts exclus de 8,2% du PIB en 2000 a été ramené à 5,2% du PIB en 2003. La Guinée subit ainsi le coût d'une légère détérioration des prix des produits miniers. En 2004, la balance des paiements est demeurée déficitaire avec un solde du compte courant hors transferts officiels se situant à -6,4% du PIB

2.2.8 Evolution sectorielle : La croissance du *secteur agricole* (18,3% du PIB) a été en moyenne de 5,2% par an entre 1998 et 2004, soit à un rythme supérieur à la croissance du PIB. Toutefois, les augmentations de production vivrière (riz, maïs et manioc) ont été essentiellement obtenues par une extension des surfaces cultivées. L'amélioration des rendements est restée très modeste. Outre les denrées vivrières, la Guinée pratique également différentes cultures de rente, notamment le café, le cacao, le coton etc. La faiblesse des investissements privés et la persistance des pratiques traditionnelles, en partie due à la faible qualification des producteurs, n'ont pas favorisé une évolution du secteur à même de permettre la réduction de la pauvreté en milieu rural et l'exploitation rationnelle du potentiel naturel. Le *secteur secondaire* qui a fourni 31,1% du PIB en 2002 est en progression constante depuis 1998, avec une croissance annuelle moyenne de 5,3%. Le secteur minier (bauxite, diamant, or) représente 52% du secteur secondaire, soit environ 16,3% du PIB. Quant au *secteur tertiaire* qui représente 40,1% du PIB en 2004, le rythme de croissance reste très faible se situant à 1,6% en 2004 du fait notamment des contre performances enregistrées au niveau des activités commerciales et des services de transports.

2.3 Climat des affaires dans le secteur privé

2.3.1 Pour améliorer l'environnement légal et réglementaire, les différentes mesures suivantes ont été prises depuis 1996: mise en place d'une chambre d'arbitrage et révision des différents textes et codes (la loi bancaire, le code des douanes, le code des marchés publics, le code minier, le code foncier et domanial et le code du travail). En outre, le cadre institutionnel d'appui au secteur privé a été renforcé par la création et/ou la restructuration de : l'Office de promotion des investissements privés (OPIP), l'Agence d'assistance aux entreprises (3AE), le Centre d'appui aux exportations (CAE), l'Office de promotion et de développement de l'artisanat (OPDA), le Centre de promotion de développement minier (CPDM), la Chambre de commerce, la Chambre d'industrie et d'artisanat, la chambre d'agriculture, la Chambre des mines, le Conseil national du Patronat etc. Dans le cadre de l'intégration régionale, la Guinée a ratifié, en 2002, le traité OHADA, ce qui devrait contribuer à l'harmonisation des politiques et des cadres institutionnels et juridiques au niveau sous-régional.

2.3.2 Malgré ces efforts, le développement du secteur privé demeure entravé par la persistance de contraintes suivantes : (i) l'accès difficile des PME au financement bancaire, en raison de l'absence des ressources à long terme et d'un système viable de garantie des risques; (ii) le coût élevé des facteurs (énergie, eau, télécommunications, transports); (iii) l'inefficacité du système judiciaire; (iv) le phénomène de la corruption et les entraves administratives; (v) le manque d'infrastructures économiques et touristiques de base : routes, télécommunications, électricité, hôtels etc ; (vi) l'étroitesse du marché intérieur; et (vii) l'ampleur de la fraude et de la contrebande sur les produits concurrents en provenance de l'extérieur. Par ailleurs, la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de privatisation des entreprises publiques adoptée, en 2001, par le Gouvernement, n'a pas progressé, en dépit de l'approbation en octobre 2001, par le Parlement, de l'Unité de privatisation (UP) chargée d'appliquer ladite stratégie, ce qui n'incite guère les promoteurs privés à prendre des initiatives dans les secteurs concernés.

2.4 Dette publique et situation des arriérés

2.4.1 **Dette publique et Initiative PPTE** : Le stock de la dette intérieure a atteint environ 2588,6 milliards GNF en 2004, soit environ 1056 millions de dollars des EU, et 30% du PIB. Quant à la dette extérieure, son encours est estimé, à fin 2004, à 3512,6 millions de \$EU, soit 99,7% du PIB et son service s'élevait à 152,33 millions \$EU, soit 18,1% des exportations de biens et services. La Guinée a atteint le point de décision de l'initiative PPTE renforcée en décembre 2000. Dans ce cadre, elle avait été qualifiée pour un allègement de sa dette à hauteur de 545 millions \$EU, en valeur actuelle nette (VAN) de fin 1999 (équivalent à 800 millions de dollars EU en termes nominaux). Le Groupe de la Banque a approuvé, en avril 2001, sa contribution à l'allègement de la dette qui s'élève à un montant total de 75,4 millions de dollars EU en VAN. La contribution effective du Groupe de la Banque à l'allègement intérimaire de la dette guinéenne a atteint à fin décembre 2003 un montant total de 32,27 millions de dollars EU en valeur actuelle nette (VAN), correspondant à 42,9% du montant total consenti. La BAD et le FAD ont arrêté en janvier 2004 leurs assistances respectives à l'allègement de la dette de la Guinée en raison de la non-accession à fin 2003 de la Guinée au point d'achèvement de l'IPPTE. Il convient de noter que le FMI a pris la même décision en juin 2003. Par contre, la Banque mondiale continue de fournir son assistance à l'allègement de la dette de la Guinée, au titre de l'IPPTE.

2.4.2 **Arriérés de remboursement de la dette** : La Guinée a accusé, du 1 février au 3 décembre 2004, des arriérés de remboursement de sa dette envers la BAD, le FAD et le FSN. En novembre 2004, les arriérés avaient atteint un montant total de 14.271.605,05 dollars EU dont 8.962.381,95 dollars EU dus à la BAD, 4.948.562,79 dollars EU au FAD et 360.660,77 dollars EU au FSN. Cette situation avait entraîné la suspension, par le Groupe de la Banque, des décaissements en faveur de ses opérations en cours et l'arrêt de l'instruction de nouveaux projets, notamment le projet de route Tombo-Gbessia. Toutefois, le Gouvernement guinéen a apuré depuis le 3 décembre 2004 ses arriérés, ce qui ouvre la voie à la relance des interventions du Groupe de la Banque dans le pays.

III. PROGRAMME DE REDUCTION DE LA PAUVRETE

3.1 Stratégie de réduction de la pauvreté (SRP)

3.1.1 L'objectif principal de la SRP est de réduire l'incidence de la pauvreté monétaire au niveau national et au niveau rural, respectivement, de 40,3% en 1995 à 30% en 2010 et de 52,5% à 38%. Pour y parvenir, la stratégie du Gouvernement s'appuie sur les trois axes prioritaires suivants : (i) l'accélération de la croissance économique ; (ii) le développement des services de base et l'accès équitable à ces services ; et (iii) l'amélioration de la gouvernance et le renforcement du cadre institutionnel et humain.

3.1.2 *L'accélération de la croissance économique* : La réduction de la pauvreté exige une croissance forte et porteuse de larges opportunités d'emplois et de revenus en faveur des pauvres. Aussi, l'objectif du Gouvernement est-il de réaliser un taux de croissance annuel moyen de 5,2% à moyen terme (2002-2004) et de 10% par an à l'horizon 2010. Pour ce faire, les efforts du Gouvernement devaient porter en priorité sur la préservation d'un cadre macro-économique viable, le développement des infrastructures de base, l'appui aux secteurs porteurs de croissance et la mise en place d'un cadre institutionnel approprié. Ils devaient aussi porter sur le renforcement et l'amélioration de la qualité et de l'efficacité des services publics.

3.1.3 *Le développement des services de base et l'accès équitable à ces services* : Pour réduire les différentes inégalités (régionales, entre milieux urbain et rural, entre hommes et femmes et entre groupes socioprofessionnels) relevées dans le cadre du diagnostic sur la pauvreté, la stratégie du Gouvernement oeuvrera à l'amélioration de l'accès des populations aux services de base, notamment, les services d'éducation, de santé, d'eau et d'assainissement, d'urbanisme et d'habitat, de protection sociale et de prise en compte de la dimension genre. Concernant l'éducation, le Gouvernement a retenu les objectifs suivants : (i) un taux de scolarisation au niveau primaire de 100% à l'horizon 2012 ; (ii) la promotion de l'éducation préscolaire ; (iii) un large accès à la formation technique et

professionnelle ; et (iv) l'équité entre garçons et filles et entre les différentes régions du pays. Dans le domaine de la santé, l'objectif des autorités est d'assurer d'ici l'an 2010 à toute la population des services de santé de qualité. Dans le domaine de l'eau potable, dans le cadre du programme décennal d'investissement, l'objectif visé est de porter le taux d'accès à l'eau potable à 90% en 2010 contre 49% en 1999, le nombre de points d'eau (forages, puits, captages de sources et citernes) à 15.000 en milieu rural d'ici 2005 et à 20.000 à l'horizon 2010, contre 9.400 en début 2000 ainsi que la mise en place de 300 mini-réseaux d'adduction d'eau solaires.

3.1.4 *L'amélioration de la gouvernance et le renforcement du cadre institutionnel et humain* : Pour permettre la création d'un cadre propice à l'investissement privé et au développement économique, les autorités ont opté pour une politique axée sur : i) le renforcement de la décentralisation et de la déconcentration de la gestion publique (renforcement des moyens humains et financiers des collectivités locales) ; ii) l'amélioration de la transparence et la lutte contre la corruption ; et iii) la participation et la responsabilisation des bénéficiaires, et le renforcement de la stabilité et de la sécurité.

3.2 Evaluation de la stratégie de réduction de la pauvreté

3.2.1 La stratégie de réduction de la pauvreté a été élaborée sur une base participative et reflète, de ce point de vue, les principales préoccupations, tant des populations que des partenaires au développement. Les trois axes stratégiques de la SRP sont dans l'ensemble cohérents avec les conclusions et recommandations des différents groupes thématiques qui ont été mis en place et qui constituaient un échantillon représentatif de la population. Le succès de sa mise en œuvre reposait en grande partie sur la réalisation d'un important programme décennal d'investissements dont le financement par le secteur privé n'était pas garanti. Il est donc peu probable que le secteur privé puisse propulser la croissance du PIB réel à 10% à l'horizon 2010. Le programme de décentralisation pouvait aussi être contrarié par l'insuffisance de ressources humaines qualifiées. La Guinée compte actuellement 38 communes urbaines dont 5 dans la ville de Conakry et 303 communautés rurales.

3.2.2 Les principaux risques et défis à relever pour une bonne mise en œuvre du DSRP étaient relatifs au : i) maintien de la stabilité du cadre macroéconomique ; ii) la persistance d'un niveau élevé de mauvaise gouvernance en général (élections non transparentes, limitation des libertés d'association et de manifestation, non affectation optimale des ressources budgétaires) et de corruption en particulier (détournements des deniers publics et justice non équitable) ; et iii) aux faibles capacités institutionnelles du pays. Enfin, la persistance de l'instabilité sous-régionale pouvait également contrarier la réalisation des objectifs macroéconomiques de la SRP.

3.3 Principaux résultats de la mise en œuvre de la SRP

3.3.1 La mise en œuvre de la SRP a été entravée en 2002 et plus fortement en 2003, en raison du gel ou du non-renouvellement par les partenaires au développement de la Guinée de leurs assistances budgétaires déjà approuvées ou programmées pour le pays y compris les allègements de dette au titre de l'IPPTE, à la suite de la suspension de la FRPC du FMI. Le rapport d'évaluation de passation des marchés publics (CPAR), la revue des dépenses publiques (PER) et la revue d'évaluation de gestion des finances publiques (CFAA) réalisées en 2002 et en 2003, ont toutes confirmé les faiblesses de l'économie guinéenne, notamment la faible qualité de la dépense et le manque d'efficacité dans l'exécution du Budget de l'Etat. Cette situation qui résulte principalement du non-respect par l'administration guinéenne de la discipline budgétaire, a entraîné, en 2002 et 2003, l'expansion des dépenses de sécurité et de défense au détriment de celles destinées à lutter contre la pauvreté. Il s'en est suivi une importante détérioration sur la période 2002 et 2003 des indicateurs macroéconomiques comme indiqué aux paragraphes 2.2.4 à 2.2.7 et des progrès insuffisants en matière de renforcement des services sociaux de base.

3.3.2 Selon une enquête réalisée en 2002 sur le bien-être de la population, par les autorités avec l'aide de la Banque mondiale, la pauvreté s'est accrue en Guinée : 49% de la population est considérée comme pauvre contre 40,3% en 1994/95 et 27,2% sont très pauvres contre 13% en 1994/95, soit le

doublément des populations vivant dans la grande précarité. La détérioration du bien-être de la population est également corroborée par la traçabilité effectuée, en 2003, dans le cadre de la revue des dépenses relatives aux secteurs prioritaires. Il ressort de cet exercice que 16% seulement des dépenses non salariales arrivent effectivement aux écoles destinataires et 30% des fonds parviennent aux centres de santé. Enfin, L'indice de développement humain 2003 du PNUD confère le 157ème rang sur 173 pays à la Guinée.

3.3.3 En matière d'éducation, le système guinéen se caractérise encore par des ratios faibles, malgré quelques progrès réalisés (le taux brut de scolarisation s'est élevé à 74% en 2002 contre 62,3% en 1999). Dans le domaine de la santé publique, peu d'améliorations ont été obtenues. Ainsi, les taux de mortalité infantile, infanto-juvénile (enfants âgés de moins de cinq ans) et maternelle sont demeurées en 2002 proches de ceux atteints en 1999 : 98‰, 177‰, 528 pour 100.000 respectivement. L'espérance de vie à la naissance estimée à 54 ans, en 1999, est restée inchangée et le taux de couverture vaccinale demeure stationnaire voire en baisse pour certaines maladies (BCG : 71% en 2002 contre 82% en 2000 ; et DTCP : 58% en 2002 contre 43% en 2000), ce qui a provoqué une extension de certaines maladies endémiques. Bien que le taux de prévalence du VIH/SIDA soit faible (2,8% selon l'enquête de 2001 réalisée sur toute l'étendue du pays), cette maladie constitue une grande préoccupation pour le Gouvernement du fait de sa propagation généralement rapide et des risques qu'elle entraînerait sur le développement économique et social du pays. Enfin, malgré les progrès accomplis (740 points d'eau par an ont été réalisés depuis 2000 sur un objectif annuel moyen de 800), l'accès à l'eau potable est insuffisant, ce qui entraîne la propagation d'un parasitisme important et des maladies gastro-intestinales. Enfin, à l'exception de l'augmentation du taux brut de scolarisation des filles (67% en 2002 contre 44,3% en 1999), la condition de la femme guinéenne ne s'est pas améliorée : Le taux d'analphabétisme des femmes est passé de 75% en 1996 à 80% en 2002 et leurs conditions sanitaires restent précaires.

3.3.4 Enfin, comme cela a été souligné au paragraphe 2.2.2, la situation de la gouvernance a enregistré une régression avec la suppression du Comité National de lutte contre la corruption et la moralisation des activités économiques et financières (CNLC). Par ailleurs, avec le concours de ses partenaires extérieurs, notamment le FAD (Projet de développement social durable de la Haute et Moyenne Guinée et Second Projet d'Appui au programme national d'infrastructures rurales) et la Banque mondiale (Projet d'Appui aux communautés de base et Programme de renforcement des capacités institutionnelles), le Gouvernement a entamé le renforcement des capacités institutionnelles des administrations économiques et financières centrales et des entités déconcentrées et décentralisées. Toutefois, l'exécution du Programme de renforcement des capacités institutionnelles (PRCI) a été suspendue de janvier à juin 2004, en raison de malversations financières découvertes à la suite d'un audit du projet. Quant aux projets du FAD, leur mise en œuvre a été entravée entre février et novembre 2004, en raison de la suspension des décaissements pour cause d'arriérés de remboursement du service de la dette envers le Groupe de la Banque.

3.3.5 Cette situation a perturbé la poursuite du processus engagé de renforcement des capacités, pourtant indispensable pour permettre à la Guinée de relever le défi majeur de réduction de la pauvreté à partir de l'accélération de la croissance économique, du renforcement de l'accès par les populations pauvres aux services de base et de l'amélioration de l'état de la gouvernance dans le pays. La non-reprise prolongée de l'exécution de ces projets pourrait affecter la capacité de la Guinée à mettre en œuvre efficacement sa SRP et à appliquer rigoureusement ses prochains programmes de réformes.

3.3.6 Conscient de l'impact négatif sur le développement économique et social de la Guinée qu'a entraîné l'insuffisante performance de la mise en œuvre du Programme de réformes découlant de la SRP, le Gouvernement a prit l'engagement d'appliquer en 2005 avec une plus grande rigueur les mesures d'assainissement des finances publiques adoptées en novembre 2004, dans le cadre de la Loi de Finances rectificative par l'Assemblée nationale : i) l'intensification des actions de recouvrement des recettes fiscales hors secteur minier ; ii) la limitation des exonérations douanières et la mise en place en janvier 2005 du tarif extérieur commun en vigueur dans les pays de l'UEMOA afin d'augmenter les recettes de l'Etat d'une part, et d'autre part, iii) l'amélioration de l'efficacité de la

gestion des traitements et des salaires pour réduire les dépenses. En outre, les autorités ont manifesté leur détermination à augmenter les ressources budgétaires allouées aux secteurs prioritaires et en assurer leur exécution efficace. Dans ce cadre et étant donné l'augmentation des recettes de l'Etat attendue de la poursuite de l'embellie amorcée en 2004 du secteur minier(bauxite et or), la croissance économique devrait se situer, selon les autorités guinéennes, autour de 3,1% en 2005.

IV. DIALOGUE AVEC LA COMMUNAUTE DES BAILLEURS DE FONDS

4.1 Dialogue avec les bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux

4.1.1 Depuis l'élection présidentielle de 1998, les relations entre les partenaires bilatéraux au développement et la Guinée sont devenues difficiles, en raison de la dégradation continue de l'état de la gouvernance dans le pays résultant du manque de transparence qui a caractérisé l'organisation, entre 1998 et 2003, dans le pays, de la plupart des consultations électorales ou référendaires d'une part, et d'autre part, des arrestations répétitives de représentants de l'opposition politique. Néanmoins, certains bilatéraux avaient repris, à partir de décembre 2000, à la suite de l'accession de la Guinée au point de décision de l'initiative PPTE et de l'approbation en mai 2001 de la FRPC du FMI, leurs relations financières avec la Guinée afin de soutenir la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté (SRP) du Gouvernement. Dans ce cadre, la Guinée avait bénéficié d'allègements de dettes d'un montant de 215 millions de dollars en VAN de la part de ses créanciers bilatéraux y compris ceux du Club de Paris afin de soutenir les efforts du Gouvernement visant à assainir les finances publiques, à relancer la croissance et à réduire la pauvreté. Toutefois, ces relations ont été affectées par la suspension de la FRPC du FMI à fin 2002.

4.1.2 La coopération entre l'Union européenne et le Gouvernement guinéen connaît également un ralentissement important lié à la détérioration de l'état de la gouvernance dans le pays. En conséquence, l'Union européenne a interrompu depuis 2002 l'exécution de plusieurs programmes d'assistance à la Guinée, notamment son appui budgétaire. Conformément aux dispositions des Accords de Cotonou de partenariat entre les pays ACP et l'UE, la normalisation totale des relations se fera si le Gouvernement parvient à organiser d'ici juin 2005 les élections communales et locales ainsi que des élections législatives anticipées en vue d'assurer une représentation plurielle des courants politiques à l'Assemblée Nationale. Cette relance permettrait de faire bénéficier à la Guinée l'enveloppe de 230 millions d'Euros alimentée depuis le FED 6 mais n'a pas été décaissée du fait notamment de la mauvaise gouvernance. Ce montant était destiné aux financements d'infrastructures et aux appuis budgétaires.

4.1.3 Enfin, la Guinée accusant à partir de fin 2003 d'importants arriérés de remboursement de sa dette envers la plupart de ses créanciers (à l'exception du FMI et de la Banque mondiale, et tous récemment de la BAD) qui s'élevaient, en mai 2004, à un montant total d'environ 45 millions de dollars EU, plusieurs créanciers du pays dont l'AFD et les Fonds arabes ont suspendu l'instruction de leurs nouvelles opérations et/ou leurs décaissements en faveur des projets déjà approuvés en attendant l'apurement des arriérés.

4.2 Dialogue avec les Institutions de Bretton Woods

4.2.1 Les relations entre le Gouvernement guinéen et les Institutions de Bretton Woods ont souvent été instables à cause du manque de continuité dans l'exécution, par le Gouvernement, des programmes de réformes engagés à partir des années 90. Au cours de la période 1991-2003, le Gouvernement a mis en œuvre 3 Programmes de réformes économiques et structurelles couvrant successivement les périodes 1991-95, 1997-2000 et 2001-2003 et soutenus par 2 FASR et une FRPC du FMI, 4 crédits d'ajustement structurel de la Banque Mondiale et des allègements de dettes de la part des 2 institutions.

4.2.2 En décembre 2002, le FMI a suspendu son soutien à la mise en œuvre du Programme 2001-2004 découlant de la SRP du Gouvernement en raison des dérapages importants des dépenses non prioritaires, notamment de sécurité et de souveraineté. Il a également arrêté à partir de juin 2003 son assistance en matière d'allègement de la dette de la Guinée, au titre du PPTE. Des discussions

amorçées, en juillet 2003 et poursuivies en septembre 2003, en mai et décembre 2004, à Conakry, en Guinée, entre une mission conjointe de dialogue FMI/Banque mondiale/BAD et le Gouvernement guinéen n'ont pas permis de parvenir à un accord pour la relance de la mise en œuvre des réformes dans le cadre d'un programme intérimaire suivi par les services du Fonds. Quant à la Banque mondiale, elle poursuit à travers un programme réduit son assistance-projets à la Guinée. Bien que la Guinée n'ait pas atteint à fin 2003, le point d'achèvement au titre de l'Initiative PPTE, cette Institution a maintenu son assistance en matière d'allègement de la dette du pays. Toutefois, elle n'accordera pas à la Guinée de nouvel appui budgétaire que lorsque le pays se sera engagé fermement dans l'exécution d'un programme formel de réformes axé sur l'assainissement des finances publiques et la promotion des secteurs prioritaires afin de lutter effectivement contre la pauvreté.

V. STRATEGIE D'ASSISTANCE DU GROUPE DE LA BANQUE

5.1 Gestion du portefeuille du Groupe de la Banque

5.1.1 Le portefeuille actif du Groupe de la Banque en Guinée comprend 11 opérations en cours pour un montant total d'engagements de 94,0 millions d'UC. L'âge moyen des opérations en cours est de 4 ans et demi, et le taux de décaissement du portefeuille actif s'établit à 31,5% en novembre 2004, ce qui est très faible. L'exécution des projets en cours était ralentie ou arrêtée entre février et novembre 2004 à cause de la suspension des décaissements du Groupe de la Banque résultant de la persistance des arriérés de remboursement du service de la dette. Plusieurs fournisseurs ou prestataires de services avaient suspendu l'exécution des contrats conclus avec le Gouvernement par craintes de ne pas être payés. Toutefois, les décaissements du Groupe de la Banque ont repris à partir de décembre 2004 à la suite de la levée des sanctions.

5.1.2 Outre le problème des arriérés, l'état d'exécution des opérations en cours du Groupe de la Banque en Guinée se heurte à la persistance des contraintes suivantes : i) La lenteur dans le démarrage de l'exécution de certains projets résultant des longs délais mis, par le Gouvernement, pour satisfaire les conditions préalables à la mise en vigueur des accords de prêts et des protocoles d'accord de dons ; ii) la faible coordination entre le ministère de l'économie et des finances, et les ministères de tutelle des agences d'exécution des projets ; iii) la non-production régulière des rapports d'audits ; et iv) la non-libération dans les délais requis des contributions du Gouvernement au financement des projets.

5.1.3 Afin de renforcer la qualité du portefeuille du Groupe de la Banque, le Gouvernement a chargé la Direction nationale de la dette et des investissements publics (DNDIP) d'assurer la coordination et le suivi des opérations du Groupe de la Banque en Guinée. Toutefois, la DNDIP assume difficilement son rôle par manque de moyens. La Banque a multiplié ses missions de supervision des projets et procède régulièrement à l'assainissement de son portefeuille, d'une part, et d'autre part, a renforcé sa coordination avec les autres bailleurs de fonds intervenant en Guinée.

5.2 Stratégie et Instruments de renforcement du dialogue de politique économique

5.2.1 Depuis mai 2003, la communauté des bailleurs de fonds déploie des efforts réguliers pour relancer la mise en œuvre des réformes dans le cadre d'un programme intérimaire. La Banque a contribué à cet effort en participant aux missions conjointes de dialogue de mai et décembre 2004. Elle entend poursuivre et intensifier en liaison avec les Institutions de Bretton Woods, le dialogue avec le Gouvernement afin de permettre la relance du programme de réformes, dans le cadre d'un programme intérimaire suivi par les services du Fonds. Les principaux axes de ce programme sont :

- i) la stabilisation du cadre macro-économique et le rétablissement de la crédibilité du pays vis-à-vis de ses partenaires extérieurs grâce à la restauration de la discipline budgétaire, la réduction des dépenses de sécurité et la mobilisation des ressources intérieures ;
- ii) l'augmentation dépenses prioritaires et l'amélioration de leurs taux d'exécution, afin de réduire la pauvreté ; et
- iii) la promotion de la bonne gouvernance.

5.2.2 Une nouvelle mission conjointe (FMI/Banque mondiale/BAD) est prévue pour février 2005 à Conakry afin de rechercher avec les autorités guinéennes un accord pour la mise en place rapide du Programme intérimaire susceptible de relancer la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté.

5.2.3 En apurant en décembre 2004 ses arriérés de remboursement du service de la dette de la Guinée, le Gouvernement a permis la reprise de la coopération financière de la Guinée avec la Banque. La Banque compte intensifier seule et en étroite coordination avec les autres partenaires extérieurs du pays, notamment les Institutions de Bretton Woods et l'Union européenne, le dialogue avec le Gouvernement afin d'éviter la récurrence des arriérés et permettre la poursuite en 2005 de ses activités opérationnelles dans le pays.

5.2.4 A cet égard, la Banque a déjà engagé les actions nécessaires pour accélérer les décaissements sur les projets en cours et réalisera, en mars 2005, une revue générale de son portefeuille de projets afin de déterminer en étroite liaison avec le Gouvernement les mesures d'assainissement qui s'imposent et permettre ainsi l'amélioration de la qualité des opérations en cours. En outre, elle compte relancer au cours du premier trimestre 2005 l'instruction des opérations gelées en 2004 en raison de la persistance des arriérés de remboursement du service de la dette et préparer au cours de la même période un Document de stratégie par pays intérimaire pour permettre leur présentation aux Conseils.

5.2.5 Dans le cadre de la prochaine utilisation des ressources du FAD X, la Banque préparera en liaison avec le Gouvernement et les autres acteurs du développement guinéen, son Document de stratégie par pays 2005-2007 qui sera axé sur la réduction de la pauvreté et le développement économique durable, conformément à la Stratégie de réduction de la pauvreté (SRP) adoptée en janvier 2002, par le Gouvernement. Les principales priorités d'interventions devraient comprendre : i) le renforcement des capacités et la promotion de la bonne gouvernance ; ii) le renforcement de l'accès à l'enseignement de base ; et iii) le soutien à l'électrification rurale.

5.2.6 Afin d'augmenter l'impact sur le développement de ses opérations en cours et futures en Guinée, le Groupe Banque entend poursuivre le renforcement de la coordination avec les principaux partenaires du pays, notamment en cofinçant des projets ou des programmes de développement. A cet égard, le Groupe de la Banque compte cofinancer avec l'AFD et plusieurs Fonds arabes, le projet routier Tombo-Gbessia, vital pour le développement économique et social de la région de Conakry. Il pourrait également cofinancer avec la Banque mondiale, la Banque Islamique de Développement et l'AFD, un programme d'électrification rurale qui découlera de son étude en cours dans ce domaine. Enfin, le soutien envisagé du Groupe de la Banque au renforcement des capacités de la Guinée, devrait se matérialiser en coopération avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

VI. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

6.1 Conclusions

6.1.1 Les efforts fournis entre 2001 et septembre 2003 par le Gouvernement avec l'appui du FMI, de la Banque mondiale, du FAD et de l'Union européenne avaient permis à la Guinée d'amorcer l'assainissement des finances publiques, de relancer la croissance économique et d'engager la mise en œuvre de sa SRP visant à réduire l'incidence de la pauvreté en terme de revenus au niveau national et au niveau rural.

6.1.2 L'arrêt à compter de décembre 2002 du programme des réformes résultant du relâchement par le Gouvernement de la discipline budgétaire et de l'augmentation significative des dépenses de sécurité au détriment de celles destinées à réduire la pauvreté, a précipité la Guinée dans une grave crise financière, économique et sociale.

6.1.3 Les résultats des discussions menées en décembre 2004 à l'occasion de leur mission conjointe par le FMI, la Banque mondiale et la BAD avec le Gouvernement guinéen pour relancer les réformes

dans le cadre d'un programme intérimaire, laissent présager une issue positive des négociations prévues pour février 2005 auxquelles participera la Banque.

6.1.4 L'apurement en décembre 2004 des arriérés de la Guinée envers le Groupe de la Banque a relancé sa coopération financière avec la Guinée, ce qui a permis la Banque de reprendre ses décaissements sur les projets en cours et de prendre les dispositions nécessaires pour assainir son portefeuille actif, relancer l'instruction de ses projets gelés en 2004 pour cause d'arriérés de remboursement du service de la dette aux fins de présentation aux Conseils et d'envisager en étroite liaison avec les autres partenaires au développement, notamment le FMI, la Banque mondiale et l'Union européenne, une intensification au cours de la période 2005-2007 de sa coopération avec le pays.

6.1.5 Dans cette perspective, la reprise en 2005, par la Guinée, de la mise en œuvre des réformes dans le cadre d'un programme intérimaire suivi par le Fonds constituera un signal fort de la volonté des autorités guinéennes à œuvrer à la stabilisation du cadre macroéconomique d'une part, et d'autre part, à la restauration et/ou la consolidation de la crédibilité de la Guinée vis-à-vis de ses principaux partenaires extérieurs, dont le Groupe de la Banque afin de relancer la croissance et de réduire la pauvreté dans le pays.

6.2 Recommandation

Le Conseil est invité à prendre note du présent document.

Guinée: Principaux indicateurs macroéconomiques

	1998	1999	2000	2001	2002	2003 <i>Est.</i>	2004 <i>Est.</i>
(Changement en pourcentage annuel, sauf indications contraires)							
Produit intérieur brut et prix							
PIB à prix constants	4,8	4,6	1,9	4,0	4,2	1,2	2,6
Déflateur du PIB	2,2	3,5	11,1	4,7	2,8	12,3	16,9
Prix à la consommation (moyenne annuelle)	5,1	4,6	6,8	5,4	3,0	12,9	14,3
Secteur extérieur							
Exportations, fob (en dollars EU)	3,7	-2,7	4,9	3,7	-0,5	2,5	5,5
Importations, Caf (en dollars EU)	7,4	-4,1	4,3	-3,7	4,5	-6,7	0,9
Termes de l'échange (détérioration)	8,0	-8,5	-7,9	7,7	2,3	-2,9	-4,1
Finances Publiques							
Recettes totales	4,4	4,1	14,9	12,7	14,0	-1,3	
Dépenses totales et prêts nets	-9,7	18,0	15,4	24,7	3,9	14,3	
Dépenses courantes	2,7	10,8	17,3	35,8	13,4	19,7	
Dépenses en capital	-23,2	28,4	13,0	10,3	-11,2	5,0	
Monnaie et crédit							
Avoirs intérieurs nets	0,5	10,1	28,2	2,1	31,2	44,7	15,8
Secteur public (nets)	-3,4	10,8	21,5	3,7	34,2	34,0	9,2
Secteur privé	7,9	8,6	5,0	4,3	3,5	8,6	5,2
Masse monétaire	6,1	8,8	23,4	14,8	19,2	35,3	18,0
Vitesse de circulation monétaire	10,5	10,6	10,3	9,4	8,6	7,7	7,2
(en % du PIB, sauf indications contraires)							
Finances publiques							
Recettes totales	14,1	10,8	10,9	11,3	12,0	10,5	12,7
Dépenses courantes	8,7	8,9	9,3	11,6	12,2	12,9	10,1
Dépenses en capital	6,0	7,2	7,2	7,2	6,0	5,5	5,4
Balance de base	2,6	2,4	2,5	0,6	0,0	-1,6	1,7
Solde global (base engagés, dons exclus)	-3,6	-5,3	-5,5	-7,5	-6,2	-7,9	-4,7
Investissement et épargne							
Formation brute de capital fixe	21,0	22,1	22,0	12,6	12,8	10,0	91,4
Épargne intérieure	15,3	17,0	16,8	20,0	9,1	7,4	8,1
Balance des paiements							
Compte courant, transferts inclus	-8,5	-7,6	-6,4	-2,7	-6,5	-5,0	-4,2
Compte courant transferts exclus	-10,2	-8,3	-8,2	-6,5	-7,2	-4,8	-6,4
PIB à prix courants du marché (milliards de GNF)	4438,2	4 802,2	5436,9	5909,6	6328,5	7193,6	8628,7

Sources: Autorités guinéennes, estimations et projections du FMI et de la mission conjointe

Annexe 2

Guinée : Comptes nationaux
(en milliards de francs guinéens constants de 1996)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
PIB au coût des facteurs	4 106,2	4 302,4	4 390,5	4 560,7	4 716,7	4 783,4	4 907,0
<i>Secteur primaire</i>	749,3	808,9	806,5	857,2	900,1	925,95	959,63
Agriculture	493,9	528,1	514,7	549,4	582,2	598,2	621,7
Elevage	140,9	149,7	159,2	164,8	171,1	177,9	183,7
Pêche	27,6	29,9	32,6	35,8	37,1	38,2	39,0
Foresterie	86,8	93,2	100,0	107,3	110,5	111,6	115,2
<i>Secteur secondaire</i>	1 261,1	1 342,0	1 390,7	1 464,8	1 533,8	1 539,9	1 592,8
Mines	703,3	740,1	751,9	778,5	801,2	821,2	840,1
Industries manufacturières	157,7	168,0	179,7	189,6	200,8	192,7	198,5
Electricité et eau	25,0	26,5	27,5	28,3	29,1	27,5	29,2
Bâtiment et travaux publics	375,1	407,4	431,6	468,4	502,7	497,7	525,1
<i>Secteur tertiaire</i>	2 095,8	2 151,5	2 193,3	2 238,7	2 282,8	2 317,6	2 354,5
Commerce	1 143,0	1 179,6	1 201,7	1 227,0	1 249,5	1 268,3	1 287,3
Transports	257,3	266,3	270,3	275,3	281,1	283,9	287,6
Administration	249,3	246,0	249,3	250,7	257,0	260,9	263,5
Autres	446,2	459,6	472,2	485,7	495,1	504,6	516,1
<i>Impôts et taxes indirects</i>	164,7	166,3	161,5	166,2	207,5	201,8	207,1
PIB aux prix du marché	4 270,9	4 488,7	4 552,0	4 726,2	4 924,2	4 985,3	5 114,0

Source: Autorités guinéennes, estimations et projections du FMI et FAD

Guinée : Tableau des Opérations financières de l'Etat, 1998-2004

(en milliards de GNF)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Recettes totales y compris dons	624.5	628.3	719.8	873.0	909.7	1 136.9	1 230.6
Recettes	496.7	517.2	594.5	670.2	763.9	850.4	933.4
Secteur minier	126.4	117.3	146.4	166.6	145.4	114.0	126.8
Secteur non minier	370.4	399.9	448.1	503.6	618.1	736.3	806.5
Taxes directes	48.1	57.7	58.3	78.1	94.9	110.6	127.1
Taxes indirectes	289.3	309.4	335.9	362.5	452.4	548.4	608.8
Taxes sur commerce international	71.9	80.8	119.1	114.0	139.1	169.6	184.0
Recettes non fiscales	32.9	32.8	53.9	63.1	71.3	77.3	70.6
Dons	127.8	111.1	125.3	202.8	145.8	286.6	297.3
Dépenses et prêts nets	655.6	773.6	893.0	1 113.8	1 281.8	1 374.3	1 408.2
Dépenses courantes	387.7	429.5	504.0	684.7	776.1	790.2	816.2
Traitements et salaires	181.2	194.7	206.2	215.1	236.9	248.6	261.0
Autres biens et services	89.4	89.6	110.4	133.9	209.9	176.8	216.7
Transferts	53.0	70.7	97.6	246.1	224.0	245.1	217.4
Paiements d'intérêts (dette extérieure)	55.2	59.5	73.9	62.1	74.1	82.8	82.2
Paiement d'intérêt (dette intérieure)	8.9	15.0	15.9	27.5	31.2	36.9	38.8
Dépenses en capital	250.4	343.9	386.6	423.4	493.4	543.7	584.4
Financement extérieur de l'invest.	209.0	295.0	345.0	388.7	415.0	425.0	457.5
Financement intérieur de l'invest.	41.4	48.9	41.6	34.7	78.4	118.7	126.9
Financement bancaire	13.6	0.0	0.0	4.5	7.9	10.3	4.4
Prêt net	3.9	0.2	2.4	1.3	4.4	3.1	3.3
Solde global (base engagement)							
Dons inclus	-31.1	-145.3	-173.2	-240.8	-372.1	-210.3	-177.6
Dons exclus	-158.8	-256.4	-298.5	-443.6	-517.9	-496.9	-474.9
Solde global (base caisse)	-104.7	-148.4	-200.3	-261.1	-451.2	-190.3	-177.6
Financement	104.7	148.4	200.3	261.1	457.3	190.3	65.2
Financement extérieur net	93.7	105.7	110.4	244.8	196.2	72.6	108.1
Drawings	153.1	203.4	224.3	346.5	307.5	214.4	220.1
Prêts-projets	115.7	200.9	221.2	229.1	305.5	204.5	220.1
Programmes	37.7	2.5	3.1	117.4	1.9	9.9	0.0
Amortissement de la dette extérieure	-75.4	-88.2	-140.0	-234.1	-191.1	-267.6	-244.8
Variation des arriérés (réduction -)	15.9	-9.5	26.1	0.5	-1.7	0.0	0.0
Remise de dette	0.0	0.0	0.0	39.8	28.1	19.2	30.0
Rééchelonnement				93.8	55.1	117.2	114.0
Debt repurchase	0.0	0.0	0.0	-1.6	-1.7	-10.6	-11.2
Financement intérieur net	11.0	42.7	89.9	16.2	261.1	457.3	190.3
Banques	-12.7	47.0	105.5	21.8	230.3	91.4	-35.4
Hors banques	23.7	-4.3	-15.6	-5.6	30.8	26.4	-7.5
Erreurs et omissions/ Gap de financement net	0.0	0.0	0.0	0.0	-6.1	0.0	112.4

Source: Autorités guinéennes, estimations et projections du FMI et FAD

Guinée : Balance des paiements (1998-2004)

(en millions de dollars EU)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Balance commerciale	69,8	76,2	83,3	160,9	50,8	89,8	130,9
Exportations, f.o.b	653,0	635,7	666,6	722,8	700,4	775,9	832,5
dont produits miniers	544,5	537,8	570,6	636,5	611,8	669,0	709,4
Importations, f.o.b	-583,3	-559,4	-583,3	-561,9	-649,6	-686,1	-701,5
Services (net)	-272,1	-251,6	-242,5	-219,1	-227,6	-212,4	-211,5
Revenus	-123,5	-82,3	-77,6	-66,2	-59,2	-66,4	-83,3
dont paiement de dividendes	-60,1	-32,4	-8,4	-20,0	-20,0	-19,8	19,9
intérêts sur la dette publique	-53,5	-50,0	-55,0	-31,9	-37,5	-39,9	-38,1
Transferts	22,1	-4,3	10,5	51,5	27,9	21,6	16,7
Transferts privés nets	-38,9	-31,0	-15,0	-12,9	-15,9	-15,8	-16,8
Transferts officiels	61,0	26,7	25,5	43,8	25,5	7,7	5,7
Assistance PPTE (multilat.)	0,0	0,0	0,0	20,6	18,3	29,7	27,8
Solde courant, transf. publ. inclus	-303,7	-261,9	-226,4	-72,8	-208,1	-167,4	-147,2
Solde courant, transf. publ. exclus	-364,7	-288,6	-251,9	-116,6	-251,9	-204,8	-180,7
Compte de capital	209,5	122,4	71,7	81,9	55,4	106,4	110,1
Transferts publics (dons projets)	75,4	80,1	71,7	81,9	55,4	106,4	110,1
Annulations de dette	134,1	42,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Opérations financières	111,9	121,7	-1,2	-0,3	90,1	-2,1	23,8
Public (moyen et long termes)	62,8	83,0	48,3	57,7	58,9	-25,7	-11,5
Prêts-projets	93,6	144,8	126,6	117,6	154,7	98,7	102,1
Programmes	30,2	1,8	1,8	60,3	1,0	4,8	0,0
Amortissement	-60,9	-63,6	-80,1	-120,2	-96,8	-129,1	-113,6
Investissements directs et privés (nets)	62,1	53,7	-47,2	-58,0	31,2	23,6	35,3
Erreurs et omissions	58,9	-13,2	94,6	-23,9	-20,9	0,0	0,0
Solde global	76,7	-31,0	-63,3	-15,1	-83,5	-63,1	-13,3
Financement	-76,7	31,0	63,3	15,1	83,5	63,1	-46,8
Variation des réserves	-6,7	38,7	51,4	-58,1	38,5	12,1	-92,9
FMI (net)	12,3	1,9	-8,0	4,6	5,2	-14,6	-20,7
Variation des arriérés et des avoirs du Gvt (net)	-82,3	-9,6	18,0	0,1	-2,3	0,0	0,0
Remises de dette	0,0	0,0	0,0	68,6	42,1	65,8	66,8
dont assistance PPTE (termes de Cologne)	0,0	0,0	0,0	20,4	14,2	9,3	13,9
Gap résiduel	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	60,1
Compte courant, transferts inclus (% PIB)	-8,5	-7,6	-7,4	-2,4	-6,5	-5,0	-4,2
Compte courant, transferts exclus (% PIB)	-10,2	-8,3	-8,2	-3,8	-7,8	-6,1	-6,4
Réserves en mois d'importations	3,1	2,8	2,0	2,6	2,0	1,9	

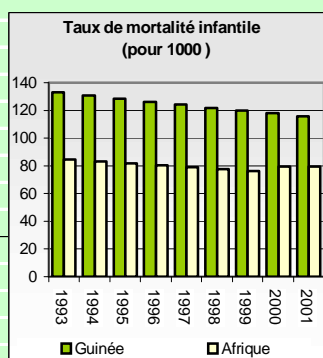
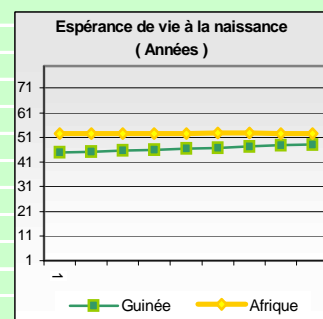
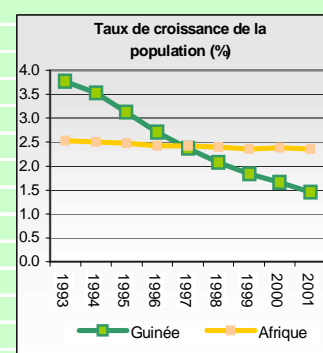
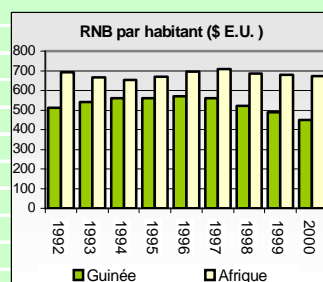
Source: Autorités guinéennes, estimations et projections du FMI et FAD

Annexe 5**Situation du portefeuille de projets du Groupe de la Banque** (Novembre 2004)

TITRE DU PROJET	Date approbation	Date de signature	Date de mise en vigueur.	Dernier décaissement.	Montant approuvé.	Montant décaissé	% décais
AGRICULTURE							
1. DEVELOPPEMENT DE BEYLA-KEROU	02.09.1993	10.12.1993	27.05.1994	31.12.2003	9,21	8,21	90,50
2. PROJET DE PECHE ARTISANALE	07.06.2000	17.08.2000	18.08.2000	31.12.2005	5,00	3,78	75,68
3. PROJET DE DEV. DE LA HAUTE GUINEE	15.06.2000	18.08.2000	29.08.2000	31.12.2007	10,00	2,14	21,45
4. PNIR 2	02/10/2002	16/01/2003		31.12.2003	8,10	0,00	0,00
5. PROJET HYRAULIQUE VILLAGEOISE	04.09.2002	09.12.2002	31.07.2002	31.12.2008	15,00	0,00	0,00
6. ETUDE PALMIER A HUILE	26.03.2001	05.12.2001	25.01.2002	31.12.2004	1,98	1,38	69,75
ENERGIE							
7. ETUDE PLAN ELECTRICITE	11.09.2002	15.10.2002	24.01.2003	31.12.2003	1,35	0,25	18,70
SOCIAL							
8. PROJET EDUCATION III	23.03.1997	03.02.1997	02.11.1999	31.12.2003	11,50	11,18	97,25
9. PROJET DEV. SOCIAL DURABLE	05.12.2001	07.12.2001	26.07.2002	31.12.2008	20,00	0,65	3,27
	05.12.2001	07.12.2001	26.07.2002	31.12.2008	1,75	0,31	17,96
10.PROJET SANTE III	04.10.2000	01.12.2000	27.09.2001	31.12.2007	6,50	0,61	9,51
	04.10.2000	01.12.2000	27.09.2001	31.12.2007	0,60	0,50	84,08
11. APPUI ACTIVITES ECONO. DES FEMMES	27.10.1998	22.01.1997	29.03.1999	31.12.2003	3,00	0,59	19,94
TOTAL					93,99	29,60	31,50

GUINEE - INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES COMPARATIFS

	Année	Guinée	Afrique	Pays en développement	Pays développés
Indicateurs de Base					
Superficie ('000 Km ²)		246	30 061	80 976	54 658
Population totale (millions)	2001	8.3	811.6	4 940.3	1 193.9
Population urbaine (% of Total)	2001	30.9	38.0	40.4	76.0
Densité de la population (au Km ²)	2001	33.7	27.0	61.0	21.9
Revenu national brut (RNB) par Habitant (\$ EU)	2001	500	671	1 250	25 890
Participation de la Population Active - Total (%)	2000	49.6	43.1
Participation de la Population Active - Femmes (%)	2000	47.1	33.8
Valeur de l'Indice sexospécifique de dével. humain	2000	0.404	0.476	0.634	0.916
Indice de développement humain (rang sur 174 pays)	2000	159	n.a.	n.a.	n.a.
Population vivant en dessous de \$ 1 par Jour (%)	1991	26.3	45.0	32.2	...
Indicateurs Démographiques					
Taux d'accroissement de la population totale (%)	2001	1.5	2.4	1.5	0.2
Taux d'accroissement de la population urbaine (%)	2001	5.0	4.1	2.9	0.5
Population âgée de moins de 15 ans (%)	2001	43.9	42.4	32.4	18.0
Population âgée de 65 ans et plus (%)	2001	2.8	3.3	5.1	14.3
Taux de dépendance (%)	2001	87.6	85.5	61.1	48.3
Rapport de Masculinité (hommes pour 100 femmes)	2001	72.5	73.9	103.3	94.7
Population féminine de 15 à 49 ans (%)	2001	23.1	23.6	26.9	25.4
Espérance de vie à la naissance - ensemble (ans)	2001	48.1	52.5	64.5	75.7
Espérance de vie à la naissance - femmes (ans)	2001	48.6	53.5	66.3	79.3
Taux brut de natalité (pour 1000)	2001	43.9	37.3	23.4	10.9
Taux brut de mortalité (pour 1000)	2001	17.1	14.0	8.4	10.3
Taux de mortalité infantile (pour 1000)	2001	116.0	79.6	57.6	8.9
Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1000)	2001	193.1	116.3	79.8	10.2
Taux de mortalité maternelle (pour 100000)	1998	670	641	491	13
Indice synthétique de fécondité (par femme)	2001	5.9	5.1	2.8	1.6
Femmes utilisant des méthodes contraceptives (%)	1999	6.2	...	56.0	70.0
Indicateurs de Santé et de Nutrition					
Nombre de médecins (pour 100000 habitants)	1999	11	37	78	287
Nombre d'infirmières (pour 100000 habitants)	1995	56	106	98	782
Naissances assistées par un personnel de santé qualifié (%)	1999	35	38	58	99
Accès à l'eau salubre (% de la population)	2000	48	60	72	100
Accès aux services de santé (% de la population)	1999	45	62	80	100
Accès aux services sanitaires (% de la population)	2000	58	60	44	100
Pourcent. d'adultes de 15-49 ans vivant avec le VIH/SIDA	1999	1.5	5.7
Incidence de la tuberculose (pour 100000)	1999	63	105	157	24
Enfants vaccinés contre la tuberculose (%)	2000	71	63	82	93
Enfants vaccinés contre la rougeole (%)	2000	59	58	79	90
Insuffisance pondérale des moins de 5 ans (%)	1999	24	26	31	...
Apport journalier en calorie par habitant	1999	2 133	2 408	2 663	3 380
Dépenses publiques de santé par habitant (en % du PIB)	1998	2.2	3.3	1.8	6.3
Indicateurs d'Éducation					
Taux brut de scolarisation au (%)					
Primaire - Total	1998	59.0	80.7	100.7	102.3
Primaire - Filles	1998	45.0	73.4	94.5	101.9
Secondaire - Total	1997	13.7	29.3	50.9	99.5
Secondaire - Filles	1996	6.4	25.7	45.8	100.8
Personnel enseignant féminin au primaire (% du total)	1999	25.0	40.9	51.0	82.0
Analphabétisme des adultes - Total (%)	2001	...	37.7	26.6	1.2
Analphabétisme des adultes - Hommes (%)	2001	...	29.7	19.0	0.8
Analphabétisme des adultes - Femmes (%)	2001	...	46.8	34.2	1.6
Dépenses d'éducation en % du PIB	1998	1.8	3.5	3.9	5.9
Indicateurs d'Environnement					
Terres arables en % de la superficie totale	1999	3.6	6.0	9.9	11.6
Taux annuel de déforestation (%)	1995	1.1	0.7	0.4	-0.2
Taux annuel de reboisement (%)	1990	5.0	4.0
Emissions de CO2 par habitant (tonnes métriques)	1997	...	1.1	2.1	12.5



Source : Compilé par la Division Statistique à partir des Bases de Données de la BAD; ONUSIDA; Live Database de la Banque Mondiale et la Division Population des Nations Unies.

Notes: n.a. Non Applicable

... Donnée Non Disponible